

Communiqué de presse

TGV Berne – Neuchâtel - Paris: une liaison à maintenir

Delémont, le 18 mai 2009. L'association OUESTRAIL – qui milite pour des liaisons ferroviaires performantes – demande le maintien des deux paires de TGV Berne – Neuchâtel – Paris. Le projet de supprimer une de ces deux liaisons par l'entreprise Lyria va en sens inverse de la volonté populaire de disposer d'une offre ferroviaire attractive desservant les différentes régions du pays. Ce choix est également contraire à la décision des Chambres fédérales de 2005 sur le raccordement de la Suisse occidentale aux lignes à grande vitesse.

La société Lyria, filiale de la SNCF (74%) et des CFF (26%) fait actuellement circuler 2 compositions TGV par jour entre Berne et Paris via Neuchâtel. Selon Lyria, la navette à supprimer ne serait pas rentable. Mais il semblerait également que le montant du bénéfice de celle qui est rentable soit plus élevé que le montant du déficit de celle qui ne l'est pas. Globalement, le marché Berne – Paris via Neuchâtel serait rentable. Le conditionnel est toutefois de mise car Lyria refuse de communiquer les chiffres clés qui permettraient d'apprécier véritablement la situation.

Du strict point de vue de l'économie d'entreprise, le choix de Lyria pourrait se comprendre: en supprimant la navette la moins rentable, Lyria réduit ses coûts d'exploitation et améliore le bénéfice de la navette la plus rentable car une partie de la clientèle du TGV au départ de la Suisse en fin d'après-midi (celui que Lyria envisage de supprimer) se reportera sur le TGV au départ de la Suisse le matin ou sur d'autres liaisons Lyria.

Pour l'association OUESTRAIL, le critère de la rentabilité ne saurait certes être ignoré, mais il n'est pas acceptable pour autant qu'un exploitant démantèle son offre pour augmenter son bénéfice sur le dos des usagers. Ceci est d'autant moins compréhensible que les Chambres fédérales ont décidé en 2005 d'investir plus d'un milliard de francs dans le raccordement de la Suisse au réseau des lignes à grande vitesse, dont 140 millions pour des aménagements importants de l'infrastructure entre Berne et Paris par Neuchâtel, déjà réalisés ou en voie de l'être prochainement. Ces améliorations auront une influence positive sur l'attractivité de la liaison Berne – Paris via Neuchâtel. OUESTRAIL invite par conséquent les Autorités fédérales à s'assurer de l'application des options arrêtées en 2005.

OUESTRAIL demande à Lyria de jouer la carte de la transparence et de rendre publique tous les indicateurs nécessaires à une appréciation non seulement économique mais également politique de la situation de la liaison Berne – Paris via Neuchâtel.

La réduction de l'offre sur cette liaison porterait un préjudice certain à l'ensemble des villes situées entre Berne et Frasné notamment.

OUESTRAIL s'associe par ailleurs pleinement à la protestation des Autorités de France voisine, protestation qui s'est exprimée par la voix de la Présidente de la région de Franche-Comté Marie-Guite Dufay et du Maire de Pontarlier Patrick Genre à l'occasion d'une Conférence de presse ce lundi à Pontarlier.

Renseignements complémentaires :

Claude **Hêche**, Président OUESTRAIL, Conseiller aux Etats, 079 457 32 89

Jean-Claude **Hennet**, secrétaire général OUESTRAIL, 032 423 39 15 et 079 250 86 64